

ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.	ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.
L					
ni des livres à copier, des cahiers d'écriture ou de dessin, ni des bibles, livres de prières, psautiers, ou livres d'hymnes .....	1	15 par cent.	tives et chars canadiens seront admis en franchise aux Etats-Unis dans des circonstances analogues, suivant les règlements prescrits par le ministre des douanes.....	1	Exempt.
Livres professionnels, (voir effets de colons).....	1	Exempt.	Lozenges, (voir médicaments particuliers)	14	25 p. c.
Livres publiés par tout gouvernement ou par toute association scientifique ou autre société actuellement existante pour la diffusion des sciences et des lettres, comme résultat de leurs délibérations, et non pour des fins de négoce ou de commerce.....	1	Exempt.	Lumières électriques, appareils pour.....	6	"
Locomotives, bandages de roues de, en acier, à l'état brut...	28	"	Lunettes.....	6	30 p. c.
Locomotives et autres machines à vapeur, chaudières et mécanismes composés en tout ou en partie de fer ou d'acier, non spécifiés ailleurs,	9	30 p. c.	Lunettes, parties de, non finies .....	6	25 p. c.
Locomotives, pourvu que toute locomotive pesant avec son tender 30 tonnes ou plus paie un droit de pas moins de.....	9	\$2,000 chaque.	M		
Locomotives et chars à voyageurs, à bagage et à fret, étant la propriété de compagnies de chemins de fer des Etats-Unis parcourant toute ligne de chemin de fer qui traverse la frontière, tant que les locomotives et chars canadiens seront admis en franchise aux Etats-Unis dans des circonstances analogues, suivant les règlements prescrits par le ministre des douanes.....	1	Exempt.	Macaroni .....	21	2 c. p. lb.
			Macis.....	22	25 p. c.
			Machines à coudre des colons, (voir effets appartenant aux colons).....	9	Exempt.
			Machines à coudre, complètes ou le mécanisme supérieur, ou partie de ce mécanisme.....	9	\$3 chaque et 20 par cent.
			Machines à planer, (voir machines portatives).....	9	35 par cent.
			Machines à plier.....	9	10 par cent.
			Machines à régler....	9	10 par cent.
			Machines à séparer, (voir machines portatives).....	9	35 par cent.
			Machines à tordre le linge.....	31	\$1 chaque et 30 par cent.
			Machines à tordre le linge.....	9	\$1 chaque et 30 par cent.
			Machines à vapeur (voir locomotive)....	9	
			Machines à vapeur, autres, (voir locomotive) .....	9	
			Machines, (voir navires).....	9	25 par cent.
			Machines portatives...	9	35 par cent.